



Montgeron, le

Monsieur Laurent CATHALA
Président de
l'Etablissement Public Territorial
GRAND PARIS SUD EST AVENIR
Europarc
14, rue Le Corbusier
94046 CRETEIL CEDEX

Affaire suivie par : Monsieur Gérald BABILLOTTE

N/Réf : DST/RC/MF/MF/322163

Dossier suivi par : Sabine FOUREL, Direction Ressources et Connaissances

Objet : Consultation des PPA - Modification du PLU de Santeny.

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier du 25 février dernier par lequel vous me notifiez le projet de modification du PLU de la commune de Santeny.

Ce dossier est totalement en accord avec les recommandations du SyAGE en matière de gestion des eaux pluviales à la parcelle, puisque les modifications du règlement favorisent les espaces de pleine terre, mais également, garantissent la réalisation de réelles toitures terrasses végétalisées.

Enfin, l'objectif de cette modification de conforter la trame verte et bleue au sein de la commune est un des engagements que porte le SyAGE à travers le contrat de territoire eau et climat, identifié par la Région pour coordonner l'intégration du SRCE sur le bassin versant de l'Yerres.

C'est pourquoi le SyAGE donne un avis favorable à cette modification.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous

Le Président

Romain COLAS